

une partie du canal dont je veux parler. Le gouvernement a-t-il l'intention d'abandonner ou de poursuivre ces travaux ?

**LE MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX :** L'honorable député sait peut-être que les soumissions dont il parle ont été retirées, et je n'ai pas encore eu le temps d'étudier s'il faut faire ces travaux tout de suite.

**M. REID :** Si cette section du canal reste telle qu'elle est, le système des canaux ne sera pas complet. Les navigateurs sont d'avis que les travaux devraient être faits tout de suite, et ils aimeraient savoir si le gouvernement a l'intention d'abandonner la chose.

**LE MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX :** Je regretterais de voir l'honorable député croire que le gouvernement a l'intention de renoncer à ces travaux. Je me suis efforcé de lui dire que je n'étais pas en état, dans le moment, de lui laisser savoir quelle était l'intention du gouvernement à ce sujet.

**M. McNEILL :** On ne saurait exagérer, je crois, l'importance de la question soulevée par mon honorable ami à mes côtés : la grande baisse de l'eau dans le Saint-Laurent et les grands lacs. Cela est devenu une question sérieuse pour la navigation, et si le gouvernement pouvait s'enquérir de la cause de cet état de choses, ce serait de la plus haute importance pour le pays.

**LE MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES :** La question doit être étudiée par la commission concernant les voies de communication à eau profonde.

**M. REID :** J'aimerais savoir si le gouvernement a l'intention d'ouvrir cette écluse extérieure pour le reste de la saison, comme cela se fait habituellement. La raison spéciale pour cela, c'est qu'un bateau peut arriver le dimanche, alors que l'eau serait haute et qu'il lui serait facile de passer ; mais s'il est tenu d'attendre, il peut survenir un vent de l'est, baissant le niveau de l'eau, et lui causant peut-être un long retard. Comme l'écluse de Sainte-Marie est ouverte toute la saison, ce ne serait pas beaucoup plus mal, je crois, de tenir cette écluse ouverte jusqu'à la fermeture de la navigation.

**LE MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX :** Ce que demande l'honorable député sera pris sérieusement en considération.

Canal Sault Sainte-Marie—Construction. \$129,000

**M. BERGERON :** J'aimerais savoir si cela complète les travaux. J'aimerais communiquer ce que j'ai appris dans le cours d'un voyage ; je crois pouvoir fournir aux honorables députés un renseignement utile.

On nous a beaucoup parlé du canal du Sault Sainte-Marie. J'ai voyagé sur le steamer *Alberta*, et en arrivant au canal, nous avons pris le côté américain. J'étais fortement intéressé, comme Canadien et comme membre du parlement, connaissant l'énorme somme d'argent que nous avions payée pour l'écluse.

Je demandai au capitaine pourquoi nous ne passions pas du côté canadien. Il me répondit : Nous ne passerons pas de ce côté-là, si nous pouvons éviter la chose.

Il y avait là plusieurs bateaux attendant qu'il leur fût permis de passer, car c'était le lundi matin. Après quelques instants, le capitaine dit : Vous allez être content, car nous sommes obligés de passer du côté canadien. Je lui demandai pourquoi il ne passait pas toujours de ce côté. Il me répondit—et ici j'attirerai l'attention du ministre des Chemins de fer et Canaux et des membres de la Chambre, car c'est important, je crois—il me dit : nous n'avons pas d'endroit où arrêter du côté canadien. Il n'y a pas de bassin où nous puissions arrêter : tout ce que nous puissions faire, c'est de traverser l'écluse. Je puis vous dire, ajouta-t-il, que l'écluse canadienne entre le côté américain et le côté canadien est beaucoup mieux que l'autre ; mais il n'y a pas de bassin, il nous faut entrer directement dans l'écluse ou en sortir de même. Plus que cela, c'est au Sault Sainte-Marie que nous achetons tout ce dont nous avons besoin, il n'y a rien du tout du côté canadien, sauf une fabrique. Je lui dis : C'est une affaire très grave ; il n'en coûterait pas cher au Canada de construire une écluse à cet endroit, et il me dit, non. De plus, me dit-il, il n'est pas d'une forte utilité de construire une écluse à cet endroit avec les obstructions que l'on a laissées dans le canal. Quelles obstructions lui demandai-je ? Il me répondit : la culée d'un pont qui obstrue la moitié du canal. Je dois dire que les travaux eux-mêmes sont peut-être les plus beaux qui aient été construits de nos jours. L'écluse est simplement un bijou.

Mon honorable ami de Niagara (M. Gibson) m'approuvera, car il connaît bien ces travaux. Mais en quittant le canal, il y a une culée de pont appartenant à la compagnie du chemin de fer et qui obstrue une moitié du canal, et cela paraît très mal. Le capitaine de l'*Alberta* me dit que c'était une chose des plus dangereuses. Il me dit : J'ignore pourquoi ce débris de pont a été laissé là, mais chaque fois que je passe là, je crains de briser la roue de mon bateau, et il me faut faire un détour pour passer cette culée ; quand il vente, cependant, il est presque impossible de passer là.

Maintenant, M. l'Orateur, je soumetts ces choses à l'attention du ministre des Chemins de fer et Canaux. Nous avons dépensé près de dix millions à cet endroit ; nous avons construit une écluse qui fait grandement honneur au pays, mais qui est, d'après le capitaine de l'*Alberta*, presque inutile, à moins que ce morceau de pont ne soit enlevé, et à moins que l'on ne construise plus bas des bassins pour que les bateaux puissent arrêter.

**M. GIBSON :** Je suis heureux que mon honorable ami de Beauharnois (M. Bergeron) ait soulevé cette question devant le comité. L'honorable député se rappellera que la chose a été discutée très souvent dans cette chambre, que j'ai moi-même attiré sur ce sujet l'attention du gouvernement dont il était un fidèle partisan, et que j'ai dit alors, comme je suis prêt à le répéter aujourd'hui, que c'était une monstruosité ; que c'était l'acte le plus insensé d'obstruer ainsi un canal d'une aussi grande valeur que le canal du Sault Sainte-Marie. Pour ce qui est des travaux, ils ont été critiqués devant le comité et devant la Chambre. Je reconnais l'exactitude de plusieurs des observations de l'honorable député de Beauharnois, mais je regrette